Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE



Liffré-Cormier COMMUNAUTÉ

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 FEVRIER 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE TROIS FEVRIER A VINGT HEURE TRENTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphane PIQUET.

| | |
|---|---|
| **Lieu de la séance** | 6 rue Buissonnière, Maison des services, Gosné |
| **Date de convocation** | 28 janvier 2026 |
| **Présents** | MMes C. BRIDEL, S. CHYRA, C. COLLAS, I. GAUTIER, P. MACOURS, I. MARCHAND-DEDELOT, A-L. OULED-SGHAÏER, R. PIEL, S. PRETOT-TILLMANN, R. SALMON, K. SEVIN-RENAULT, E. THOMAS-LECOULANT, MM O. BARBETTE, J. BEGASSE, G. BEGUE, V. BONNISSEAU, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, E. FRAUD, C. GAUTIER, S. HARDY, M. MAILLARD, B. MICHOT, S. PIQUET, R. SALAUN, D. VEILLAUX |
| **Absents représentés** | M. J. BELLONCLE (Pouvoir à MME C. BRIDEL), MME M. DESILES (Pouvoir à MME A-L. OULED-SGHAÏER), M. J. DUPIRE (Pouvoir à M. D. VEILLAUX), M. Y. LE ROUX (Pouvoir à M. J. BEGASSE), |
| **Absents** | MMES N. CHARDIN, L. DERIEUX, L. LEBLANC, MM S. TRAVERS, S. RASPANTI. P. ROCHER |
| **Secrétaire de séance** | M. D. VEILLAUX |

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Attribution des subventions et adhésions pour l'année 2026

**Rapporteur** : Guillaume BEGUE, Vice-Président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2224-8 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2023 portant modification des statuts de la communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté ;

**VU** l'avis favorable du Bureau Communautaire du 09 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE



**Il est exposé ce qui suit :**

Le service développement économique et emploi de Liffré-Cormier Communauté soutient depuis plusieurs années des structures œuvrant dans le cadre de ses politiques publiques : économie, emploi, agriculture.

Il est proposé de présenter une vision de l'ensemble de ces demandes de subventions et adhésions de partenaires pour l'année 2026, afin que les élus du Bureau Communautaire puissent se prononcer sur ces dernières.

| Structure | Montant 2026<br><br>Demandé<br>Proposé | Montant 2025 subventionné (délibération fin 2024) | Présentation de la structure | Objectifs 2026 | Bilan à novembre 2025 |
|---|---|---|---|---|---|
| Initiative Rennes | **6 200€**<br><br>**4 200 €**<br><br>Participation aux frais de fonctionnement de l'association et alimentation du fonds d'intervention du prêt d'honneur | 4 200€ | Attribution de prêts d'honneur personnels aux porteurs de projets souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le Pays de Rennes, avec un système de parrainage | Accompagnement de 6 porteurs de projets, participation aux animations LCC, un comité délocalisé à la Bouëxière. | 6 porteurs de projets accompagnés en 2025 (à date de dépôt de la demande) + participations aux animations LCC |
| Initiative Pays de Fougères | **8 120 €**<br><br>**7 320 €**<br><br>Financement variable en fonction du nombre de porteurs de projets accompagnés (120€ de cotisation + 1 000€ par entrepreneur soutenus) | Demande de 7 320 €<br><br>Mais en réalité subvention de 3 720 € car 4 accompagnements effectifs en 2024 | Attribution de prêts d'honneur personnels aux porteurs de projets souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le Pays de Rennes, avec un système de parrainage | Accompagnement de 8 porteurs de projets et participation aux animations économiques de LCC | 5 porteurs de projets accompagnés + participations aux animations LCC |
| France Active Bretagne | **12 000€**<br><br>**10 000 €**<br><br>Demande d'augmentation justifiée par l'arrêt de la subvention BPI | 10 000€ | Soutien aux créateurs/repreneurs d'entreprises et des structures d'utilité sociale sur l'ensemble de la Bretagne, en proposant un accompagnement personnalisé, un financement solidaire (garantie d'emprunt bancaire), et une mise | Accompagnement collectif de 5 ateliers (1 atelier/2mois) ainsi qu'un accompagnement individuel pour les entrepreneurs du territoire et les porteurs de projet avec 10 | - 10 permanences<br><br>- 40 entretiens individuels<br><br>- 25 porteurs vus<br><br>- 5 ateliers participatifs |

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE



| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | en réseau entre entrepreneurs. | jours de permanences (1 /mois) à LCC dans l'année<br><br>Participations aux évènements avec d'autres partenaires | - 6 à 8 participants par atelier<br><br>- 35 participants sur les 5 ateliers collectifs |
| Club des 3 com | **8 957€**<br><br>0.335€ * 26 740 (nombre d'habitants au recensement 2019) | 8 957€ | Fédération créée en 1998 qui regroupe les 8 Unions Commerciales de Fougères Agglo, Couesnon Marches de Bretagne et de Liffré Cormier Communauté | Organisation d'opérations commerciales pour favoriser l'achat local, dynamiser le commerce rural et fédérer les commerçants et artisans autour d'actions collectives à fort impact promotionnel (opérations commerciales, outils communs à disposition des professionnels) | - 56 commerçants LCC à la quinzaine commerciale du printemps, 64 au jeu de Noël,<br><br>- 46 commerçants participants au Tcheq Cadeau<br><br>- 7 adhérents à la carte fidélité |
| Femmes de Bretagne | **2 500 €**<br><br>Soutien au fonctionnement de l'association | 0 € | Structure d'accompagnement à la création d'entreprises par les femmes<br>2 rendez-vous par an à destination des femmes ayant une envie, une idée ou un projet de création d'entreprise ou ayant déjà créé leur entreprise | Accompagnement de 10 porteuses de projets | Accompagnement de 10 porteuses de projets |
| ALEC | **5 100€**<br><br>**3000 €**<br><br>Financement d'un nombre de jours : 8.5 jours * 580€ | 5100€ | Sensibilisation des entreprises à la sobriété et efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables. | Pour 2025, il a été validé par les élus de rendre obligatoire une sensibilisation par l'ALEC pour les bénéficiaires du Pass Commerce Artisanat.<br><br>Les objectifs sont de :<br><br>- 25 sensibilisations<br>- 5 visites énergie sur site | 6 sensibilisations aux commerçants / artisans du territoire via échanges téléphoniques /du porte à porte<br><br>1 Atelier ENR pour les agriculteurs |
| We Ker | | | Accompagnement des jeunes de 15 à 26 ans en vue d'une | Proposer un accompagnement global de proximité aux | **Bilan intermédiaire 2025** (du 01-01 au 12-11-2025) : |

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | **48 715€**<br><br>28 656 habitants * 1.70€<br><br>Recettes de loyers par ailleurs : 9000€ | 47 901 € | insertion socio-professionnelle et des jeunes bénéficiaires du RSA<br><br>Coordonner l'animation territoriale sur les champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation | jeunes âgés entre 16 et 25 ans<br><br>Accompagnement sur la mobilité pour tous public jeunes<br><br>Animation d'ateliers recherches d'emploi et actions collectives<br><br>Gestion des Contrat Engagement Jeunes sur le territoire | 195 jeunes ont été accompagné sur Liffré Cormier Communauté dont 98 primo-accueillis.<br><br>>Pour l'antenne Nord-Est :<br><br>534 jeunes ont été accompagné dont 246 primo-accueillis.<br><br>2421 entretiens individuels<br><br>50% sont sans diplômes<br><br>14% sont mineurs<br><br>10% sont en logement précaire (foyer, FJT, hébergé chez un tiers – autre que famille, SDF..)<br><br>7% sont parents<br><br>44% sont sans permis |
| CIDFF | **15 000€**<br><br>**12 465 €**<br><br>Soutien au fonctionnement de l'association | 12 465€ | Information et accompagner de femmes dans les domaines juridique, social et professionnel.<br><br>Prendre en compte globalement les problèmes que peuvent rencontrer les | Accompagnement de 10 femmes simultanément au cours de l'année.<br><br>Accompagnement de femmes demandeurs d'emploi de longue durée cumulant les freins péri- | **Bilan dispositif BAIE** (accompagnement socioprofessionnel pour 20 femmes du territoire) :<br><br>><u>Accompagnement à l'emploi</u>, sur 20 femmes :<br><br>- 7 étaient encore en suivi au 31.12 |

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | femmes (santé, monoparentalité, logement)<br><br>Apporter des réponses aux problématiques emploi | phériques empêchant au retour à l'insertion socio-professionnelle | (dont 1 pour de la création d'entreprise)<br><br>- 11 ont trouvé un emploi suite durant l'accompagnement (dont 2 CDDI contrat à durée déterminée d'insertion)<br><br>- 1 est rentrée en formation<br><br>- 1 personne a demandé l'arrêt de l'accompagnement<br><br>>Accompagnements complémentaires pour lever les freins à l'emploi, sur 20 femmes :<br><br>- 2 femmes accompagnées dans la demande de RQTH<br><br>- 3 femmes accompagnées pas les juristes du CIDFF (pour violences conjugales)<br><br>- 4 femmes accompagnées dans des démarches mobilités (permis de conduire) |
| Réseau SPEF - réseau des Structures de proximité emploi formation de Bretagne | **2 070€**<br><br>>Adhésion + plateforme : 2410 €<br><br>> Accompagnement à la qualification : 150€<br><br>> Somme en notre faveur suite investissement dans | 425€<br><br>Reste à charge pour l'adhésion au SPEF duquel était déduite la part investie par LCC pour la mise en place de la nouvelle plateforme commune au réseau | Coordination à l'échelle régionale des partenariats et actions menées par les structures de proximité de l'emploi, la formation, l'orientation | Adhésion au réseau pour profiter des actions du SPEF, du réseau et de la plateforme mutualisée | Adhésion au réseau pour profiter des actions du SPEF, du réseau et de la plateforme mutualisée |

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE



| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | mise en place plateforme : 490€<br><br>2410+150-490 = 2070 € | | | | |
| Solidarités Paysans | **5000€ de demande**<br><br>Proposition de soutien à<br><br>**1280€ €** comme année précédente | 1280€ | Permettre le maintien dans leur métier des agriculteurs, d'augmenter leur capacité d'adaptation et de renforcer leur intégration sociale. | Accompagnement d'agriculteurs en difficultés<br><br>Informer, appuyer sur le plan humain et accompagner dans leurs démarches | 4 agriculteurs accompagnés en 2024 (13 en 2023) |
| AILE | **200 €**<br><br>Adhésion au réseau | 200€ | Spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables en milieu agricole et rural, AILE intervient notamment sur le développement des filières biomasse (bois et méthanisation) | Adhésion au réseau pour bénéficier des actions menées et du réseau d'acteurs impliqués dans les domaines du bois énergie et de la méthanisation (documentations, visites de terrain, accompagnement technique…) | 2 études à l'échelle du contrat de coopération métropolitain lancées en 2024 (méthanisation et bois énergie) pour lesquelles Liffré Cormier a été associé (groupe de travail, visites, restitution, formations...) |
| **TOTAL** | **113 862 €**<br><br>**100 707 €** | **97 854€** | | | |

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **VALIDE** les attributions des demandes de subventions et adhésions 2026 présentées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires l'attribution des subventions et aux adhésions pour l'année 2026.

La séance est levée à 22h20

Fait à Gosné, le 3 février 2026

Publiée conformément aux dispositions des articles L 2121-25 et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site liffre-cormier.fr.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260203-DEL2026_035-DE



| **Le Président,** | **Le Secrétaire de séance,** |
| --- | --- |
| Stéphane PIQUET | David VEILLAUX |

*Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.*